

Bienvenue à la formation TLP JM & SOV + CCSMTL du 27 mai 2026 -- 8h-9h



SUJET 1

RÉFÉRENCE EN MÉDECINE DE JOUR HÔPITAL NOTRE-DAME POUR LE DÉSÉTIQUETAGE D'ALLERGIE À LA PÉNICILLINE

Animation : Mme Pamela Pepin, cheffe de Médecine de jour, Accueil clinique, Centre de coordination de médecine ambulatoire et clinique le lien HV et HND

- Mme Elaine Huang, pharmacienne en milieu hospitalier, adjointe du chef - volet informatisation clinique et standardisation des processus, coprésidente du comité d'antibiogouvernance, CCSMTL
- Dr Gilbert Cornut, microbiologiste-infectiologue, membre du comité d'antibiogouvernance, Hôpital Notre-Dame, CCSMTL

Objectifs d'apprentissage :

- Savoir référer en médecine de jour à HND pour le désétiquetage d'allergie à la pénicilline



SUJET 2

PRÉSENTATION DU PROGRAMME TIBD (TRAITEMENT INTENSIF BREF À DOMICILE)

Animation :

- Dre Marianne Genest, médecin psychiatre, cheffe du département de psychiatrie, cheffe de la psychiatrie urbaine, CCSMTL, professeure adjointe de clinique, Département de psychiatrie et d'addictologie, Université de Montréal

Objectifs d'apprentissage :

- Connaître cette alternative à l'hospitalisation psychiatrique traditionnelle, ses objectifs, ses critères d'accès et comment/qui peut référer.



SUJET 3

RÉFÉRENCE AU GAP/GAMF

Animation :

- Mme Marie-Christine Gras, coordonnatrice Services Généraux & GMF RLS SOV, CCSMTL-DSGPU

Objectifs d'apprentissage :

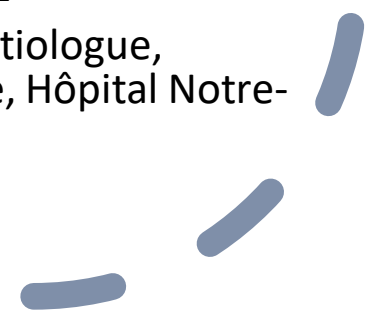
- Connaître la trajectoire, le processus de référencement et critères d'accès au GAP/GAMF



Sujet 1 :

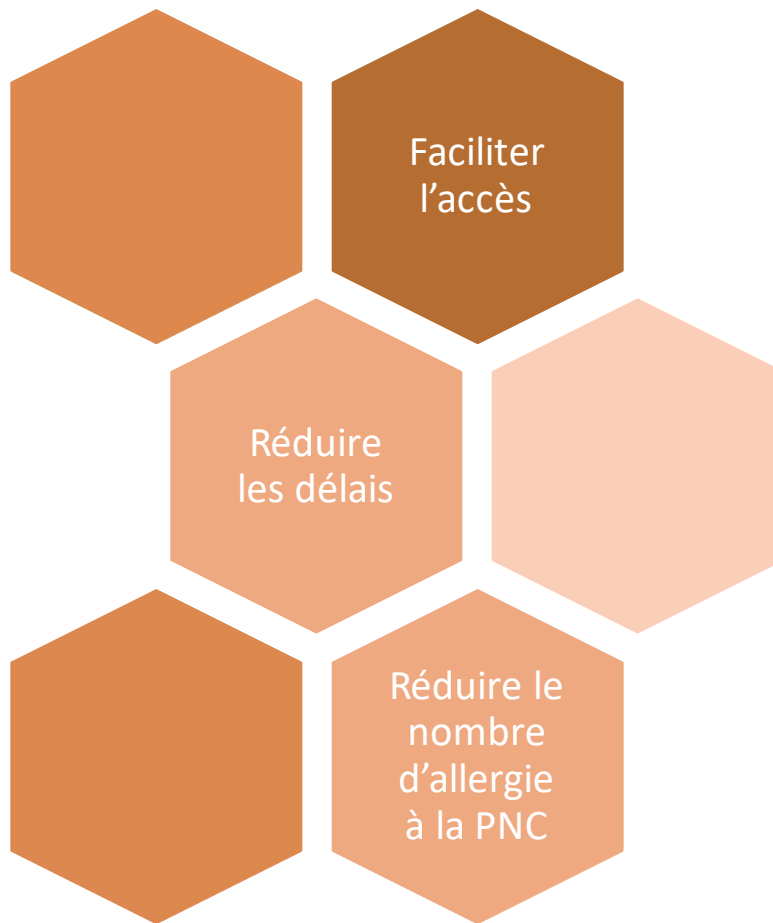
RÉFÉRENCE EN MÉDECINE DE JOUR HÔPITAL NOTRE-DAME POUR LE DÉSÉTIQUETAGE D'ALLERGIE À LA PÉNICILLINE

Animation :

- [Mme Pamella Pepin](#), cheffe de Médecine de jour, Accueil clinique, Centre de coordination de médecine ambulatoire et clinique le lien Hôpital Verdun et Notre-Dame, Direction des soins infirmiers - volet opérations
 - [Mme Elaine Huang](#), pharmacienne en milieu hospitalier, adjointe du chef - volet informatisation clinique et standardisation des processus, coprésidente du comité d'antibiogouvernance, CCSMTL
 - [Dr Gilbert Cornut](#), microbiologiste-infectiologue, membre du comité d'antibiogouvernance, Hôpital Notre-Dame, CCSMTL
- 

Désétiquetage d'allergie à la pénicilline

Objectifs



Offre de service de la microbiologie

Hôpital Notre-Dame



Test de provocation orale à l'amoxicilline



Prise en charge rapide dans un délai < 1 semaine



Usagers de 14 ans et plus



DEMANDE DE SOINS ET SERVICES - CENTRE DE COORDINATION
DE LA MÉDECINE AMBULATOIRE - SANTÉ PHYSIQUE (CMA-SP)

☐ Double identification faite	
INFORMATIONS À COMPLÉTER	
Diagnostic principal/raison de consultation : <u>Provocation amoxicilline</u>	
Information(s) supplémentaire(s) : _____	
Allergie(s) : _____	
Provenance de la demande : ☐ Urgence ☐ CLSC : _____ ☐ CHSLD : _____ ☐ Unité de soins ☐ GMF : _____ ☐ Cliniques externes ☐ Autres : _____	
PRIORISATION (pourrait être revue par le/la médecin spécialiste)	
☐ < 24 h (communiquer directement avec la médecine de jour du site) ☐ 24 h à 72 h (A) ☐ 3 à 5 jours (B+) ☐ 6 à 10 jours (B) ☐ 11 à ≤ 28 jours (C) ☐ Autre délai souhaité : _____	
SERVICE DEMANDÉ/CONSTITUANTE VISÉE	
☒ Hôpital Notre-Dame Envoyez par télécopieur : <u>514 362-7632</u> Numéro de téléphone : 514 413-8777 poste 124693 FDS et fériés, appelez directement en MDJ : 514 413-8777 poste 126302	☐ Hôpital de Verdun Envoyez par télécopieur : 514 362-7633 Numéro de téléphone : 514 362-1000 poste 63311 FDS et fériés, appelez directement en MDJ : 514 362-1000 poste 63036
1 Évaluation spécialisée ou suivi ☐ Médecine interne ☐ Clinique le lien - IPSSA ¹ ☒ Microbiologie ☐ Clinique de plaies complexes ¹ ☐ Suivis post-hospitalisation, spécifier : _____ Autres : _____	1 Évaluation spécialisée ou suivi ☐ Médecine interne ☐ Clinique d'insuffisance cardiaque ☐ Microbiologie ☐ Clinique d'allergie (intra CH) ☐ Suivis post-hospitalisation, spécifier : _____ Autres : _____
2 Investigation et/ou traitement ☐ Préparation/surveillance d'examen : _____ ☐ Procédure : _____ ☐ Biopsie : _____ ☐ Coordination d'investigation ¹ : _____ ☐ Autres : _____	2 Investigation et/ou traitement ☐ Préparation/surveillance d'examen : _____ ☐ Procédure : _____ ☐ Biopsie : _____ ☐ Traitement intra-vésicaux (SM01107) ☐ Coordination d'investigation ¹ : _____ ☐ Autres : _____
3 Thérapie intraveineuse* ☐ Antibiothérapie ☐ Produits sanguins (SM02134 et AH113) ☐ Fer (SM01640) ☐ Autres : _____	3 Thérapie intraveineuse* ☐ Antibiothérapie ☐ Produits sanguins (SM02134 et AH113) ☐ Fer (SM01640) ☐ Autres : _____
*Sauf exception préétablie, l'utilisateur doit se procurer sa médication (en pharmacie communautaire) avant son rendez-vous en thérapie intraveineuse	
Important : joindre ordonnance(s), demande de consultation et/ou requêtes d'examen. Le/la médecin prescripteur-ric demeure responsable durant l'administration de la thérapie IV (voir verso).	

Ne pas oublier de
signer et laisser un
numéro pour vous
rejoindre sur la page 2

[Lien vers le
formulaire SM03049](#)

Comment référer ?

Diriger l'utilisateur du CCSMTL vers la médecine de jour de l'hôpital Notre-Dame

1. Compléter le formulaire SM03049 (1^{er} choix)
 - *Exceptionnellement, une demande sans utiliser le formulaire peut être acceptée*
2. Inscrire dans la raison de consultation :
 - « Demande d'évaluation pour provocation amoxicilline »
 - *Il s'agit d'une demande de consultation. Ceci n'est pas une prescription d'un test*
 - S'assurer d'inscrire le numéro de contact de l'utilisateur et vos coordonnées
3. Sélectionner le délai souhaité, et cocher microbiologie
4. Envoyer la demande par fax au **514 362-7632**
5. Nous nous occupons du reste
6. Un résumé vous sera envoyé à la fin de la prise en charge

En résumé

Usager vu en pharmacie



A une allergie à la PNC



Souhaite confirmer/infirmer cette allergie



Diriger l'usager vers la MDJ HND avec
formulaire SM03049



Usager sera vu rapidement en médecine de
jour

MERCI !

Sujet 2 :

PRÉSENTATION DU PROGRAMME TIBD (TRAITEMENT INTENSIF BREF À DOMICILE)

Animation :

- **Dre Marianne Genest**, médecin psychiatre, cheffe du département de psychiatrie, cheffe de la psychiatrie urbaine, CCSMTL, professeure adjointe de clinique, Département de psychiatrie et d'addictologie, Université de Montréal

Objectifs d'apprentissage :

- Connaître cette alternative à l'hospitalisation psychiatrique traditionnelle, ses objectifs, ses critères d'accès et comment/qui peut référer

Traitement intensif bref à domicile (TIBD)

Clientèle visée

- Le TIBD s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus présentant une détérioration de l'état de santé mentale, dont les difficultés de fonctionnement nécessitent des soins aigus.

Critères d'admissibilité

- L'admission se fait à la suite d'une référence médicale par un(e) psychiatre, un(e) médecin de famille ou un(e) infirmier(ère) praticien(ne) spécialisé(e) en santé mentale (IPSSM).

Objectif du service

- Le TIBD vise à :
 - Stabiliser l'état de santé mentale ;
 - Soutenir le processus de rétablissement ;
 - Favoriser une expérience de soins positive.
- Il constitue une alternative à l'hospitalisation, en proposant des soins intensifs de qualité comparable tout en favorisant le maintien dans le milieu de vie et la communauté.

Durée et intensité du suivi

- La durée du suivi varie de 8 à 12 semaines.
La fréquence des interventions est ajustée selon l'évolution de la situation clinique, allant de plusieurs visites par jour à deux ou trois visites par semaine.

Traitement intensif bref à domicile (TIBD)

Services offerts

- Évaluations cliniques
- Suivi psychiatrique hebdomadaire
- Pharmacothérapie
- Supervision directe de la prise de médicaments
- Interventions psychosociales
- Orientation, coordination et liaison afin d'assurer la continuité des services

Équipe interdisciplinaire

- L'équipe est composée de professionnel(les) issu(es) de différentes disciplines :
 - Soins infirmiers
 - Psychiatrie
 - Travail social
 - Ergothérapie
 - Pair-aidance
 - Pharmacie

Accessibilité et contact

- L'équipe est disponible du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h, par téléphone (514 413-8899) ou par courriel (tibd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca), pour toute demande de référence ou d'information.

Traitement intensif bref à domicile (TIBD)

- **Quel est le rôle des pharmacien(ne)s là-dedans, leur implication?**
 - En collaboration avec l'équipe, leur rôle est :
 - D'assurer le suivi de l'efficacité et de la sécurité associées aux ajustements médicamenteux;
 - De réaliser des activités d'enseignement auprès de la personne et de ses proches, au besoin;
 - De se rendre disponible pour répondre aux questionnements de l'équipe au sujet de la médication et contribuer au développement des connaissances de l'équipe clinique.
- **Peuvent-ils référer? Si oui, comment, à qui, par quel biais?**
 - Pour le moment, il n'est pas possible pour les pharmacien(ne)s communautaires de référer directement une personne à l'équipe du TIBD. Les références doivent passer par le ou la médecin traitant(e) (psychiatre ou omni) ou encore un(e) IPSSM.

Ce que vous devez savoir ...

NOUVEAU SERVICE

TRAITEMENT INTENSIF BREF À DOMICILE (TIBD)



Qu'est-ce que le traitement intensif bref à domicile?

Le TIBD permet aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale d'avoir les mêmes soins et services qu'à l'hôpital, tout en restant à la maison.

Services offerts

Notre équipe de professionnel-le-s est là pour vous aider et vous offrir les services suivants:

- Faire le point sur votre situation
- Evaluer vos besoins
 - Soulager vos symptômes, tels que l'anxiété
 - Vous aider dans vos démarches et vos priorités, comme le logement et l'alimentation
- Collaborer et offrir du soutien à votre entourage
- Vous soutenir dans votre rétablissement et dans la reprise du pouvoir sur votre vie
- Ajuster vos médicaments
- Vous référer vers les bons services en fonction de vos besoins à la fin du suivi TIBD

Toute une équipe de professionnel-le-s à votre service

Une équipe formée de médecins psychiatres, d'infirmier-ères, de travailleur-euse-s sociaux-ales, d'une personne paire aidante ainsi que d'une personne paire aidante famille.

Quand vous êtes suivis par l'équipe, plusieurs professionnel-le-s vous rencontrent. Leur objectif est de vous accompagner et de vous aider à améliorer votre bien-être.

Pendant le service

- Suivi intensif de courte durée
- Visites directement à la maison



Pour joindre l'équipe TIBD

514 413-8899

Entre 8h30 et 23h (7 jours sur 7)

En dehors des heures d'ouverture, communiquez avec :

Le Centre de crise Le Transit
514 282-7753

Le centre de crise est ouvert 24h/24, 7 jours/7



Québec

Sujet 3 :

Référence au GAP/GAMF

- **GAP** : Guichet d'accès aux services de la première ligne
- **GAMF** : Guichet d'accès à un médecin de famille, synonyme du Guichet d'accès pour la clientèle orpheline (GACO)

Marie-Christine Gras, coordonnatrice des
Services généraux & GMF RLS SOV

27 mai 2026

Objectifs de la présentation



Présenter le rôle du :

- Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF)
- Guichet d'accès à la première ligne (GAP)



Maîtriser les processus de référence et connaître les critères d'accès au GAP pour référer une patiente ou un patient



Continuer à développer la collaboration interprofessionnelle entre les pharmacies communautaires et les services de première ligne



Rappel : comment trouver une ressource (Bottins des services)

Rôle du GAMF : Guichet d'accès à un médecin de famille

- ✓ Inscription des usagères et usagers sur la liste d'attente du GAMF
- ✓ Attribution des usagères et usagers à un(e) médecin ou IPS de famille
- ✓ Mise à jour de l'état de santé des usagères et usagers et priorisation de leur dossier sur la liste d'attente
- ✓ Effectuer le suivi des demandes d'accès à un(e) médecin ou IPS de famille selon leur niveau de priorité
- ✓ Promotion de la santé et références vers des services de première ligne au besoin



Rôle du GAP : Guichet d'Accès à la Première ligne

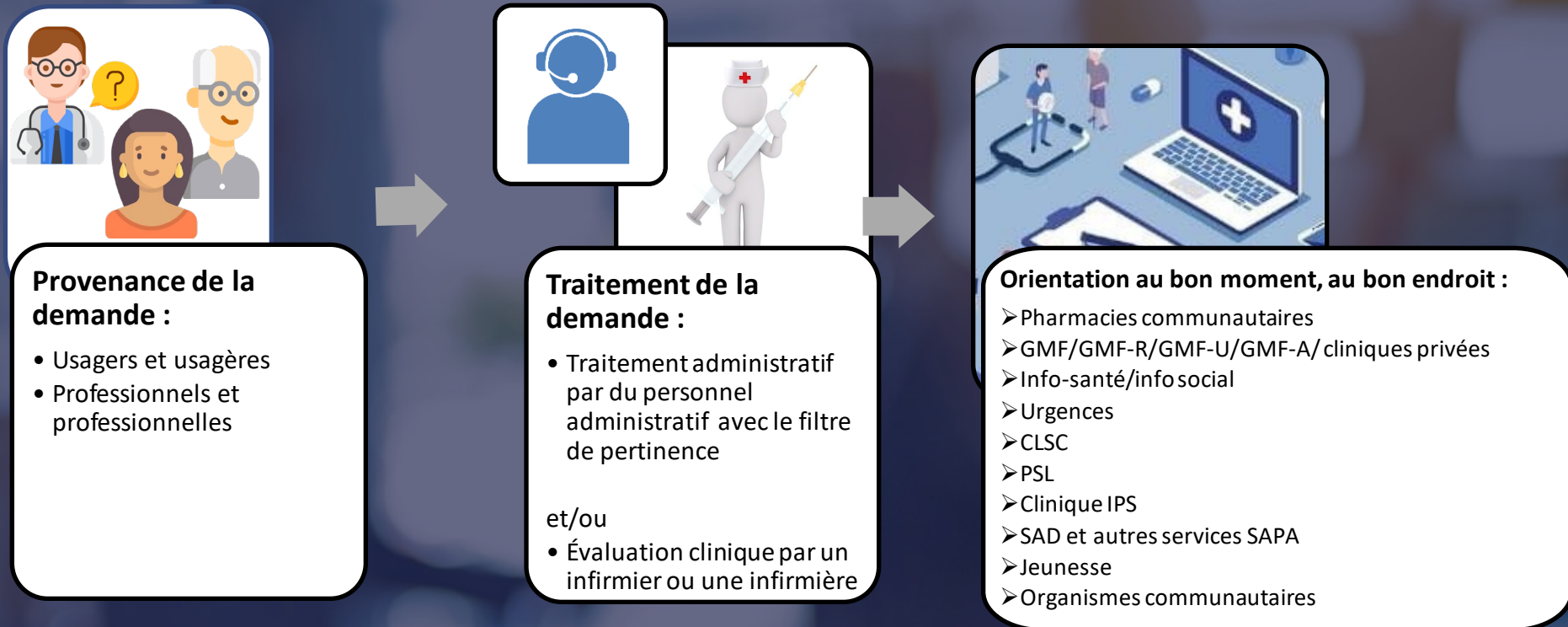
Filtrage des demandes
(par AA et/ou INF)



Orientation vers des soins
de santé adaptés

Aiguillage / Évaluation des usagers et usagères sans médecin de famille pour une **orientation** ou un **référéncement** vers le service pertinent selon le besoin ponctuel non urgent ou semi urgent

Cheminement des demandes reçues au GAP



Processus de référence : pharmacie vers le GAP

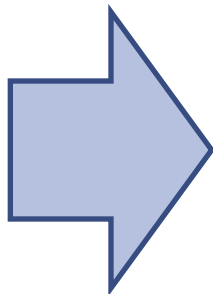
Critères d'admissibilité pour référer au GAP

- *Usager et usagère sans médecin de famille ou IPS de famille, avec NAM valide*
- *Réfugié et réfugiée*
- *Résident(e) temporaire au Québec (étudiant(e) ou travailleur(euse))*

Exclusion :

- *Touristes (visiteurs, visiteuses)*

Comment envoyer une référence professionnelle au GAP?



*Via notre formulaire de
référence professionnelle
(disponible en ligne, dans
la zone pro du CCSMTL)*

FICHE DE COMMUNICATION GAP
ET PHARMACIE COMMUNAUTAIRE

Site Web du CCSMTL : <https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/>
Zone Pro : <https://ccsmtlpro.ca/>

Formulaire de référence vers le GAP



SM02623

FICHE DE COMMUNICATION GAP ET PHARMACIE COMMUNAUTAIRE

Site : _____		
Fiche de communication Guichet d'accès première ligne (GAP) et pharmacie communautaire (Usager non inscrit auprès d'un médecin de famille, usager avec RAMQ, usager du territoire (code postal ciblé))		
PHARMACIE COMMUNAUTAIRE: _____		
Téléphone : _____	Télécopieur : _____	
Pharmacien : _____	Licence : _____	
Référence de la pharmacie vers le GAP		
☐ L'utilisateur a donné son consentement pour le partage d'informations avec le GAP		
☐ L'utilisateur n'a pas réussi à obtenir un rendez-vous médical par lui-même		
Raison(s) de consultation		
☐ Période maximale admissible de prolongation atteinte	Consultation médicale ponctuelle	
☐ Réévaluation médicale requise par un professionnel	☐ Condition mineure non éligible à la loi 31 (s.v.p. spécifier)	
☐ Date et endroit de la dernière visite médicale (si connu): _____	☐ Autre: _____	
Réévaluation médicale requise		
☐ Traitement n'est plus jugé optimal (ex.: ajout de molécule requis)		
☐ Signaux d'alarme (signes, symptômes ou labos anormaux): _____		
☐ Autres : _____		
Autres informations pertinentes à partager:		
☐ Ajustement de la médication déjà réalisé par le pharmacien et pourra être poursuivi après l'évaluation médicale		

☐ Usager a été référé aux programmes de maladies chroniques? ☐ Oui ☐ Non		
PRIORITÉ POUR RENDEZ-VOUS		
☐ A1 ≤ 36 heures ☐ A2 ≤ 72 heures ☐ B ≤ 10 jours ☐ C ≤ 28 jours ☐ D ≤ 3 mois		
Commentaires : _____		

Nom et prénom du pharmacien	Licence	Signature du pharmacien
AAAA/MM/JJ	HH:MM	

Source : CCSMTL (2022-06-01)

FICHE DE COMMUNICATION
GAP ET PHARMACIE COMMUNAUTAIRE

Dossier médical
D.J.C.: 3-4-4
Page 1 de 2

[Lien vers le
formulaire
SM02623](#)

Collaboration GAP-pharmacies pour mieux servir l'utilisateur en attente d'un(e) médecin de famille ou IPS de famille

GAP

Promouvoir le rôle crucial des pharmacies en orientant les usagères et usagers en cas de :

- *Problèmes cutanés (acné, érythème fessier, etc.),*
- *Santé de la femme (contraception d'urgence et hormonale),*
- *Tx pour infections virales, infection urinaire,*
- *Suivis des maladies chroniques*
- *Santé Voyage*

Pharmacies

- *Encourager les usagères et usagers sans médecin de famille et sans IPS de famille à s'inscrire au GAMF*
- *Référer les usagers éligibles au GAP en cas de problème de santé*
- *Conseiller des médicaments sans ordonnance*
- *Prescrire et donner des vaccins*
- *Modifier ou prolonger une prescription*
- *Remplacer un médicament quand il n'est plus disponible*
- *Et plus encore*

COORDONNÉES DU GAP POUR LES PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

NE PAS DIFFUSER AUX USAGÈRES et USAGERS ! (Les usagers doivent composer le 811, option 3)

OUEST

H4Y - H9C-H9E-H9A-H9B-H8Y-H8X-H9H-H9G H9P-
H9RH9K-H9X-H9W-H9J-H9SH8T-H8S-H8R-H8N-H8P

Courriel :

service.gap.professionnels.comtl@ssss.gouv.qc.ca

Fax : 514 630-7212

Téléphone : 514 693-3737

NORD

H2B- H2C- H2M- H2N- H3L-H1G- H1H H3L- H3M-
H4J- H4K- H4N-H4L- H4M- H4N H4R- H4S- H4T-
H4W- H4Y-H9P-H2G- H2S H2E- H2P- H2R

Courriel : gap.cnmlt@ssss.gouv.qc.ca

Fax : 514 495-6802

Téléphone : 514 338- 8771

EST

H1M- H1N-H1T- H1X- H1Y-H1V- H1W-H1Z H2A-
H1M- H1P- H1R- H1S- H1T-H1C- H1E H1G-H1B- H1E-
H1J- H1K- H1L- H1M H1A- H2B- H1C- H1E- H1K- H1L

Courriel :

gap.professionnel.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

CIUSSS du Nord-de-
l'Île-de-Montréal

CIUSSS de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

CIUSSS du
Centre-Ouest-de-
l'Île-de-Montréal

CIUSSS du
Centre-Sud-de-
l'Île-de-
Montréal

CENTRE-OUEST

H3N-H3R-H4P-H2V-H3S-H3T-H3W H3V-H3H-H3A-H3G-H3Z-
H3P-H3Y H4W-H3X-H4V-H4X-H4B-H4A-H4T

Courriel : GAP.ccomtl@ssss.gouv.qc.ca

CENTRE-SUD

H3E- H4E- H4G- H4H- H3C- H3J- H3K- H4C- H4ZH5A-
H2K- H2L- H2X- H2Y- H2Z- H3B- H5B H2T- H2V- H2W-
H2X-H2H- H2J- H2K- H2L

Courriel :

service.gap.professionnel.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Fax : 514 362-2416

Téléphone : 514 527-2318

**FAX CCSMTL pour les
pharma – NE PAS donner à
la population**

FAX GAP : 514 362-2416

FAX GAMF : 514 527-2604



Comment trouver une ressource

Bottins des services de première ligne (sur le Web) :

Dans SOV :

https://ccsmtlpro.ca/sites/mtlpro/files/media/document/BottinsPremLigne_SOV.pdf

Dans JM :

https://ccsmtlpro.ca/sites/mtlpro/files/media/document/BottinsPremLigne_JM.pdf

Votre besoin

*Ce que vous devez savoir.
Ce que vous devez faire.*



Table des matières

Consultation avec un professionnel de la santé.....	p. 2
Soins infirmiers.....	p. 3
Prises de sang et prélèvements	p. 3
Services psychosociaux et santé mentale.....	p. 4
Jeunes et familles.....	p. 5-6
Habitudes de consommation ou dépendance.....	p. 7
Personnes âgées.....	p. 8
Personnes en situation d'itinérance.....	p. 8
Santé sexuelle.....	p. 9
Autisme, déficiences physiques et intellectuelles.....	p. 9-10
Adresses et heures d'ouverture.....	p. 10

Votre besoin

*Ce que vous devez savoir.
Ce que vous devez faire.*



Table des matières

Consultation avec un professionnel de la santé.....	p. 2
Soins infirmiers.....	p. 3
Prises de sang et prélèvements	p. 3
Services psychosociaux et santé mentale.....	p. 4
Jeunes et familles.....	p. 5-6
Habitudes de consommation ou dépendance.....	p. 7
Personnes âgées.....	p. 8
Personnes en situation d'itinérance.....	p. 8
Santé sexuelle.....	p. 9
Autisme, déficiences physiques et intellectuelles.....	p. 9-10
Adresses et heures d'ouverture.....	p. 10

Dans le RLS JM

Cette carte se trouve dans le Bottin des services offerts dans JM

Adresses et heures d'ouverture



Point de service locale Ville-Marie
955, boulevard de Maisonneuve Est
514 644-4545
Lun, mar, jeu, ven et dim : 8h à 16h
Mercredi : 11 h à 19 h

Aire Ouverte
1015 rue Robin
438 832-2270
Lun - ven :
9 h à 17 h

CLSC des Faubourgs – Parthenais
2260 rue Parthenais
514 527-2361
Lundi au vendredi : 8 h à 17 h

CLSC des Faubourgs – Visitation
1705 rue de la Visitation
514 526-2361
Lundi au vendredi : 8 h à 20 h
Samedi et dimanche : 8 h à 16 h

CLSC des Faubourgs – Ste-Catherine
66 rue Ste-Catherine Est
514 527-2361
Lundi à vendredi : 8 h à 17 h

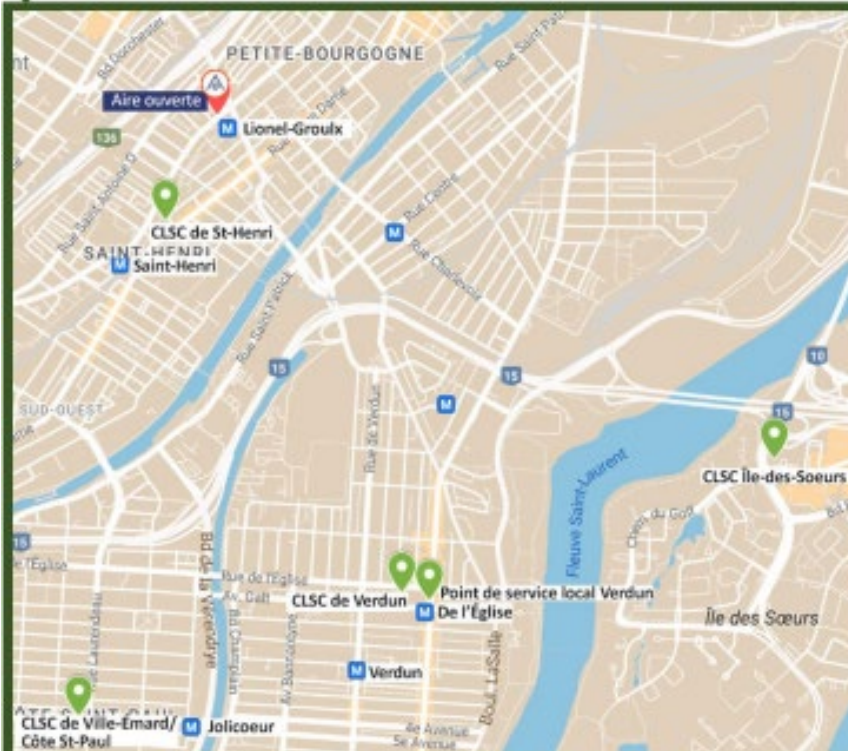
CLSC St-Louis-du-Parc
15 Ave du Mont-Royal O.
514 286-9657
Lundi au vendredi : 8 h à 20 h
Samedi et dimanche : 8 h à 16 h

CLSC Plateau Mont-Royal
4625 de Lorimier
514 521-7663
Lundi au jeudi : 8 h à 20 h
Vendredi : 8 h à 18 h

Dans le RLS SOV

Cette carte se trouve dans le Bottin des services offerts dans SOV

Adresses et heures d'ouverture



 Point de service local Verdun 284, rue de l'Église 514 644-4545	Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 8 h à 16 h Mercredi : 11 h à 19 h Dimanche et jours fériés : Fermé
--	--

-  **CLSC de Verdun**
400, rue de l'Église
514 766-0546
Lundi au vendredi : 8 h à 20 h
Sam. et dim. : 8 h à 12 h, 13 h à 16 h
-  **CLSC Île-des-Soeurs**
1, Place du commerce, local 300
514 766-0546
Lundi au vendredi : 7 h à 15 h
-  **CLSC de Ville-Émard-Côte-St-Paul**
6161, rue Laurendeau
514 766-0546
Lundi au vendredi : 7 h à 16 h
-  **CLSC de St-Henri**
3833, rue Notre-Dame Ouest
514 933-7541
Lundi et vendredi : 8 h à 16 h
Mardi, mercredi et jeudi : 8 h à 20 h
Samedi : 8 h à 12 h, 13 h à 16 h
-  **Aire ouverte (site satellite)**
3181 rue Saint-Jacques
438 832-2270
Lun - ven : 9 h à 17 h



Merci de votre attention

Marie-Christine Gras



Marie-Christine.Gras.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca



<https://ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/>



Québec 